



COINCY

informations

Bulletin municipal n°29 - Octobre-décembre 2022



Entretien exclusif !

Ce qui se prépare pour les fêtes de fin d'année

MG : *Chère Père Noël, que va-t-il se passer à Coincy pour les fêtes de fin d'année ?*

Père Noël : Beaucoup, beaucoup de choses... la magie de Noël va d'abord commencer par de nouvelles décorations dans votre village, que nous améliorons chaque année un peu plus. L'association des professionnels de Coincy (APC) s'engage aux côtés de la Mairie et va décorer le petit pont de l'église. Beaucoup de lumières, mais jusqu'à 22h30 heure d'extinction des lumières pour économiser l'énergie.

MG : *Et pour les enfants de Coincy, qu'avez-vous prévu ?*

Père Noël : Je vais profiter du marché de Noël, le 11 décembre, pour venir leur dire bonjour et leur apporter quelques chocolats. Car après une interruption due à la Covid, voilà que ce marché reprendra sa place Salle Gautier, dans la cour de la Mairie. Et on me dit que toutes les places sont déjà prises, il y aura donc plein de monde.

MG : *le 11 décembre, c'est aussi le jour du marché campagnard...*

Père Noël : Oui bien sûr, l'association du marché se met aux couleurs de Noël. Les com-

merçants seront vêtus de rouge et grâce à leur générosité, des lots seront à gagner par tirage au sort. J'ai même demandé à la Mère Noël et aux petits lutins de venir remettre les lots aux heureux gagnants.

Il y aura aussi le traditionnel vin chaud et pour se préparer au réveillon, des huitres seront à déguster sur place ou à emporter.

Et pour une ambiance réussie des chants de Noël viendront animer le marché du matin et des percussions brésiliennes, par le groupe Samb'à bulles, l'après-midi, juste avant mon arrivée à 15h salle Gautier

MG : *D'autres petites choses ?*

Père Noël : Pas si petites. Le 15 décembre à 18 heures, une collation sera offerte aux enfants des écoles dans la salle Gautier par l'APC qui, rappelons-le, organise aussi un concours de décoration de maisons. La remise des prix est prévue le 21 décembre à 18 heures.

J'espère que tout cela réchauffera les cœurs des petits et des grands.

MG : *Merci Père Noël !*

Propos recueillis par Magali Guillebault

l'éditorial

Alain Arnefaux

Maire



Ce bulletin est bien évidemment consacré en partie à la création de l'antenne médicale dans les locaux de la mairie. Il y avait l'idée, ensuite les convergences nécessaires ont été réunies avec le docteur Charles Goddaert et Caroline Brochot, pharmacienne, pour réaliser en un temps record cette antenne médicale.

Ce n'est pas toujours le cas, car certains dossiers d'investissements prennent du temps, tant les administrations sont lourdes pour obtenir les autorisations, les subventions nécessaires afin de concrétiser nos projets, notre programme, sans oublier les devis, le choix des entreprises, le matériel qui n'arrive pas.

Noël arrive à grands pas, malgré les économies d'énergie demandées, nous avons fait le choix de maintenir et développer les illuminations en éclairage led plus économiques durant les fêtes de fin d'année afin d'égayer nos yeux, émerveiller nos enfants après une année plutôt triste avec cette guerre en Ukraine qui continue et tue des personnes. J'ai une pensée sincère envers toutes ces personnes qui souffrent de cette guerre.

Malgré tout, nous devons continuer à avancer dans notre avenir et créer ce qui devra nous rapprocher ensemble, la solidarité.

Si la Covid ne nous l'interdit pas à nouveau, nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors des vœux du Maire en janvier 2023, ce sera l'occasion de parler des réalisations, des projets en cours, de ceux à venir et d'échanger avec l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Je vous souhaite avec l'ensemble des membres du Conseil municipal, de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une année 2023 prospère pour toutes et à tous.



Entre Caroline Brochot et Alain Arnefaux, le docteur Charles Goddaert et Raphaël Maoulida, son adjoint

Antenne médicale

Plus de médecins à Coincy

Un désert médical, les habitants de Coincy savent ce que c'est. Un seul cabinet ne suffisait pas à faire face à la demande, la Mairie et le docteur Paradowski travaillaient ensemble pour trouver des solutions. La situation est devenue très difficile lorsque ce dernier est tombé malade, l'éloignant de ses patients pour plusieurs mois. Et alors que partout en France les petites communes se heurtent à ce type de difficulté, il a fallu moins d'un mois pour qu'une antenne médicale ouvre plusieurs jours par semaine.

La recette ? La réactivité de Caroline Brochot, notre pharmacienne, l'engagement du docteur Charles Goddaert (Fère-en-Tardenois) qui proposait d'assurer des permanences avec son

adjoint, Raphaël Maoulida, et la volonté du Conseil municipal.

Dès la première rencontre, Alain Arnefaux concluait les échanges par un « *quand on veut, on peut !* » qui restera le mot d'ordre de toute l'équipe. Pendant que Christophe Vanackère, premier adjoint, et Charles Goddaert réglait les questions administratives, le Maire s'occupait de l'organisation.

La commune ayant récemment rénové son accueil au rez-de-chaussée, décision était prise de transformer cet espace en antenne médicale. La mobilisation de tous a été immédiate. Le secrétariat de Mairie d'abord, Mathilde et Céline s'étant portées volontaires pour gérer le téléphone et le surcroît de travail que cela représente. Une ligne et un numéro dédié étaient aussitôt commandés. L'équipe technique ensuite qui a permis d'écarter la recherche d'entreprises en prenant en charge l'adaptation des locaux avec, notamment, la modification du mobilier et l'installation d'un point d'eau indispensable pour les consultations médicales. Cela fait, le docteur Goddaert installait son matériel informatique et ses fournitures médicales.

Et comme nos moyens sont modestes, il a bien

fallu se poser la question de la prise de rendez-vous. Impossible de mobiliser toute la journée le secrétariat qui a déjà beaucoup à faire. La solution est venue d'internet, la commission communication ayant plusieurs mois auparavant décidé de reconstruire un site complet. Face à l'urgence, ce dossier est devenu ultra-prioritaire. Avec un atout: la présence dans notre équipe d'un professionnel de ce genre de chantier.

Nous avons regardé ce qui se faisait dans les plateformes de prise de rendez-vous et nous avons suivi le fameux « *quand on veut, on peut !* » d'Alain pour construire une solution complète permettant aux patients de s'inscrire, de prendre des rendez-vous et de les modifier, au secrétariat de faire de même avec les appels téléphoniques, et aux médecins de voir en temps réel leur planning. Budget: zero euro.



Raphaël Maoulida en quelques mots

Originaire de Mayotte, archipel de l'océan Indien qui est à la fois un département et une région de la République Française, Raphaël obtient un baccalauréat scientifique en 2010.

Puis il rejoint l'Université de Bourgogne pour commencer des études en médecine. Il rejoint ensuite le CHU de Reims comme interne en médecine générale.

C'est à cette occasion qu'il rencontre le Docteur Goddaert qui lui propose plusieurs stages à la Maison de santé pluriprofessionnelle de Fère-en-Tardenois.

Rendez-vous:
par internet 24h/24 sur
www.coincy.net
par téléphone
de 10h à 12h
au 07 88 16 94 24



Réunion publique

De nombreux villageois, des questions et des réponses

À quelques jours de l'ouverture de l'antenne médicale, les interrogations et les craintes augmentaient dans le village face à l'absence de son médecin.

On comprend dans ce contexte que les habitants de Coincy soient venus nombreux à la présentation de l'antenne médicale et de ses médecins. Plusieurs questions ont été posées à cette occasion. Petit rappel.

Sur l'actuel cabinet médical

Si le cabinet du docteur Paradowski est actuellement fermé, nous espérons tous qu'il reprenne ses consultations dès que possible. Il y

aura alors une offre de soins renforcée avec le cabinet et l'antenne médicale.

Le médecin traitant

Le docteur Goddaert ne peut s'enregistrer comme médecin traitant pour de nouveaux patients. Lorsque vous allez à l'antenne médicale, indiquez votre médecin traitant. Si celui-ci est indisponible, votre consultation sera remboursée normalement.

La prise de rendez-vous

Beaucoup se sont étonnés que les rendez-vous par téléphone ne soient possible que 2 heures par jour. Comme expliqué page précédente,

une autre solution aurait coûté beaucoup trop cher au village. C'est pourquoi un système internet très simple a été mis en place, accessible 24 heures sur 24. Il faut donc privilégier, quand on le peut, ce moyen de prise de rendez-vous.

Dernière minute

Alors que le carnet de rendez-vous se remplissait très rapidement en décembre, les consultations ont dû être reportées, pour des raisons administratives indépendantes de notre volonté. Cela a entraîné des craintes et de l'incompréhension chez les patients, ce qui est bien normal. Mais aussi, cela a impliqué un énorme travail pour le secrétariat. Heureusement, dès le mois de janvier, l'antenne médicale fonctionnera à plein régime, avec quatre jours de consultations par semaine

Christophe Vanackère

MUTUELLE SOLIDAIRE

**NADINE et ses voisins
profitent d'une mutuelle
négociée avec leur commune.
Et vous ?**



Votre conseiller mutualiste vous informe,
et répond à toutes vos questions
Un numéro de téléphone :

03 27 28 98 98

- Comme les années précédentes, le Conseil Municipal a décidé d'offrir à nos anciens des bons à remettre aux commerçants et adhérents de l'APC.



- Sympathique manifestation avec la remise de la Médaille de la Famille à Romuald Cailleux et à son épouse Angéline.
- Beaucoup de monde, pour la cérémonie du 11 novembre et une émouvante interprétation de la Marseillaise par les enfants de nos écoles.



- Ça dansait, le 31 octobre, au bal organisé par Philippe Barba, président de l'Amicale des pupilles des sapeurs pompiers du sud de l'Aisne.
- Ouverture du nouveau site internet de Coincy, présentant de nombreuses informations et les rendez-vous de l'antenne médicale: www.coincy.net.
- Les enfants des écoles ont participé, le 17 novembre, à la première vague de recyclage de papiers organisée par l'usine Greenfield de Château-Thierry.
- Expression02 organise, les 14 et 15 janvier, une exposition photo salle Gautier.

Bulletin municipal périodique réalisé par la mairie de Coincy

Directeur de publication :

Alain Arnefaux, Maire

Directeur de rédaction :

Christophe Vanackère,

Rédaction

Patricia Malherme Dichy, Christiane Lourdez, Magali Guillebault, Alain Dichy; Christian Chauris.

Illustrations

Paulous, CV et DR

Impression

Harvich - Château Thierry

Contact

Secrétariat de Mairie de Coincy
Rue des Bordeaux-02210 COINCY
Tél. 03.23.71.22.63
Email : mairie.coincy@wanadoo.fr

Site officiel : www.coincy.net



Travaux de voirie

De la place Gautier de Coincy à la rue Louis Cesson...

Tous doivent en avoir conscience, la gestion de la voirie de notre beau village ressemble à un casse-tête. Les raisons de la complexité sont simples. Un village ancien aux rues peu adaptées à la circulation et aux usages automobiles, qui plus est traversé par un cours d'eau imprévisible... Sans compter les réglementations contraignantes liées à la voirie départementale. Bref, il a fallu près de dix-huit mois pour mettre en oeuvre un de nos projets, réguler la vitesse rue Louis Cesson.

Dans cette rue, le choix a porté sur la mise en place d'un plateau ralentisseur, moins bruyant qu'un simple dos d'âne, mais aussi beaucoup plus cher. Un choix forcément très discuté, les riverains appréciant la sécurité apportée, mais moins le niveau sonore.

Il est vrai que dans un monde idéal, tout le monde roulerait à 30 km/h dans une zone 30 car c'est finalement une bonne chose. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal.

Bon, on peut tenter de l'améliorer. Comme par exemple en profitant d'une réfection de la route pour déplacer un passage piétons de quelques mètres (comme d'ailleurs beaucoup le suggéreraient) pour faire de l'accès à la pharmacie un chemin plus sûr.

Et parfois, nous sommes surpris que des solutions simples existent. Ainsi, il arrivait que des conducteurs ne connaissant pas le village et désireux de rejoindre Château-Thierry ou l'autoroute, s'engouffrent en venant de Fère-en-Tardenois dans la rue de l'Abbaye. Nous pensions nous résoudre à mettre un panneau de plus, il a suffi... de tracer une ligne sur la route pour guider les véhicules. Et cela contribue aussi à réguler la vitesse.

Prochaine étape pour la voirie: la seconde tranche des travaux rue des Bordeaux, jusqu'au croisement de la route de Rocourt et de la rue Tanevot d'Herbault.

Christian Chauris

Patrimoine naturel

Protéger la Sablonnière...

De nombreuses familles s'en plaignent, le site de la Sablonnière est largement pollué par la fréquentation des quads et motos (qui abiment l'étendue sableuse en provoquant son affaissement) et par la présence de nombreux détritus laissés sur place après un repas ou une fête (trop) arrosée...

Si sur ce dernier point, il est difficile de trouver une solution efficace, on peut réduire les nuisances et les dangers pour ce site exceptionnel en limitant son accès. C'est ce que nous faisons en installant progressivement un ensemble de barrières permettant le passage des familles (avec poussette) et des véhicules de secours ou

de service. D'ici quelques mois, la Sablonnière sera résolument réservée aux piétons venus goûter la tranquillité des lieux.

Vous venez de vous installer à Coincy? Prenez contact avec la Mairie pour être informés des activités.